

envirô' apéro 

Vœux 2025 ✨

envirôbât
OCCITANIE

enviro'apér 

Vœux 2025 ✨



SKYWATER CLEAR

Florian MILLETTO | 16.01.2025 | CAUE 34

envirobât
OCCITANIE

SKYWATER CLEAR

SOPREMA

Groupe familial Alsacien fondé en 1908 et présidé par M. Pierre-Etienne BINDSHEDLER.

Implantation internationale avec 11 000 salariés dont 5 000 en France.

Implantation industrielle en France :

- 3 sites en étanchéité
- 10 sites en isolation thermique et acoustique
- 8 sites de lanterneaux

NOS SOLUTIONS ET MÉTIERS

ÉTANCHÉITÉ	ISOLATION
<ul style="list-style-type: none">• Étanchéité bitumineuse• Étanchéité liquide• Étanchéité synthétique• Génie civil 	<ul style="list-style-type: none">• Isolation thermique• Isolation phonique• Étanchéité à l'air 
<ul style="list-style-type: none">• Désenfumage• Éclairage zénithal• Commandes à distance• Sécurité incendie 	<ul style="list-style-type: none">• Étanchéité végétalisée• Étanchéité cool roof• Étanchéité photovoltaïque• Gestion des eaux<ul style="list-style-type: none">• Terrasse 
LANTERNEAUX	FONCTIONNALISATION DE TOITURE



DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX

- Distribution de matériaux de construction



TRAVAUX

- Travaux d'étanchéité
- Couverture
- Bardage
- Charpente acier et bois
- Soprasistance
- Façade



SKYWATER CLEAR

SKYWATER Clear est une méthode de traitement des eaux grises par phytoépuration en toiture-terrasse. Fruit d'une co-conception SOPREMA et AQUATIRIS en partenariat avec le CSTB et le Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (LEESU)



Toiture pilote du restaurant d'entreprise de notre siège à Strasbourg depuis 2022.

SKYWATER CLEAR

Répartition des consommations domestiques de l'eau par usage (moyenne 150 L/jour/personne) :

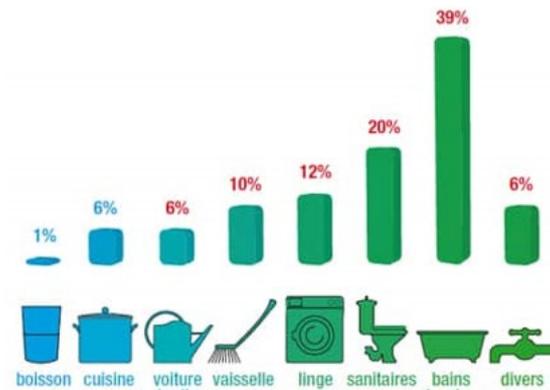
Les eaux grises collectables (bains/douches et linge) représentent plus de 50% de notre consommation

Destination des eaux impropres à la consommation humaine (EICH) traitées :

- Chasses d'eau (20%)
- Espaces verts et toitures végétalisées (hors jardins potagers)
- Nettoyages techniques : nettoyage des surfaces extérieures, panneaux solaires, véhicules particuliers ou utilitaires

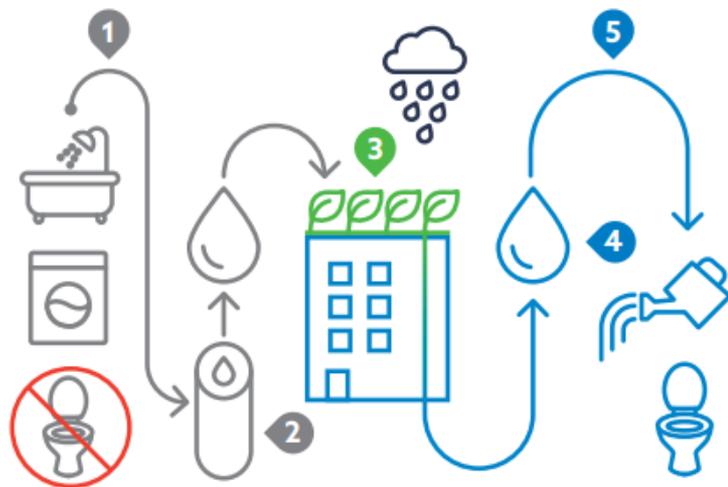
A titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2034, l'arrêté du 12 juillet 2024 permet l'utilisation EICH :

- Eaux grises pour lavage du linge, sols intérieurs et jardins potagers
- Eaux grises issues des cuisines pour dito ci-dessus



SKYWATER CLEAR

Le fonctionnement en 5 étapes



- 1 - Collecte des eaux grises : douches, baignoires, lavabos lave-mains et lave-linges
- 2 - Pré-filtration : séparation des solides et des liquides (dégrillage) et filtration des matières grasses et en suspension par percolation sur des matériaux biosourcés
- 3 - Traitement par phytoépuration en toiture : bassin composé massif filtrant de 20 cm de substrat et d'une sélection de plantes macrophytes qui jouent le rôle d'agents épurateurs en dégradant la pollution.
- 4 - Vidange gravitaire partielle ou totale du massif filtrant vers le local technique pour le post-traitement et le stockage
- 5 - Distribution de l'eau en fonction des usages : chasses d'eau des toilettes, arrosage des espaces vert, nettoyage technique

SKYWATER CLEAR

Bénéfices :

- Réponse au Plan Eau visant à développer 1000 projets de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) d'ici 2027
- Rex sur notre siège permet 30% d'économies en eau potable : utilisation en chasse d'eau et espaces verts/végétalisation de toiture
- Réel îlot de fraîcheur en toiture avec possibilités d'une implantation stratégique pour améliorer le confort thermique du projet
- La quantité d'eau traitée peut favoriser le développement des espaces verts et toitures végétalisées et favoriser le rafraîchissement urbain – dérogation potentielle d'arrosage en période de sécheresse

Services :

- Etude de faisabilité en fonction des données d'entrée : Volume d'eaux grises potentielles, usages de réemploi
- Prédimensionnement des équipements techniques et du massif filtrant en toiture
- Proposition d'un allotissement et des limites de prestations entre les lots
- Positionnement en fourniture, pose et mise en service de la partie technique lors de l'appel d'offre

enviro'apér 



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Florian MILLETTO | 16.01.2025 | CAUE 34

envirobât
OCCITANIE